

STAGE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS		Durée : 3 jours : 2 jours + 1 jour (retour 15 jours après)
SAVOIR REDIGER LE DOCUMENT UNIQUE		
Personnel concerné : - Tous chefs d'entreprises ayant au moins 1 salarié - Responsables du personnel		Objectifs pédagogiques : - Connaître l'organisation de la prévention en milieu professionnel - Savoir analyser une situation de travail - Savoir prendre des mesures de prévention - Savoir rédiger le Document Unique d'Évaluation des Risques
Moyens pédagogiques : Ordinateur et vidéoprojecteur, vidéos	Méthodes pédagogiques : Exposé, méthode active (travail en sous-groupe, restitution), mise en situation	Conditions de réalisations : 4 stagiaires minimum Coût par stagiaire : 900€ H.T.

Programme détaillé :

1^{ère} partie (2 jours – 14 heures)

I – La prévention en milieu professionnel (durée 4 heures)

- **L'accident du travail**
 - Le code du travail
 - La faute inexcusable
 - L'accident de trajet
 - L'accident de mission
- **Les principaux risques en entreprise**
 - Le risque routier
 - Les troubles musculo – squelettiques (TMS)
 - Le stress
- **Les principes généraux de prévention**
- **Le Document Unique d'Évaluation des Risques**
 - Réglementation
 - Le Document Unique première étape de la prévention
 - Sanctions

II – Initiation aux principes d'évaluation des risques (durée 3 heures)

- **Le risque**
 - Définition
 - Modélisation
- **La démarche itérative de réduction du risque** (*principes d'évaluation des risques liés aux équipements de travail*)
 - Analyser
 - Estimer
 - Evaluer les risques

III – Analyser une situation de travail (durée 3 heures)

Mise en pratique à partir d'une vidéo, travaux de groupes et restitutions. Bilan

IV – Le Document Unique (durée 4 heures)

Préparation du document, construction du document, rédaction du document

A l'issue de la première partie, les stagiaires rentrent dans leurs entreprises pour y rédiger le document unique

2^{ème} partie (1 jour)

Retour 15 jours après la première partie :

- Présentation par les stagiaires de leurs Documents Uniques. Analyse des documents et débats
- Conclusion et introduction au Plan de Prévention des Risques